

Tel doit être en effet le rôle de notre commission de l'orthographe « en se garant par l'information et les contacts des erreurs d'appréciation qui guettent les spécialistes isolés... »

Et comme ce sont les mouvements populaires qui provoquent finalement les changements sociaux décisifs, il importe aussi d'alerter, d'éclairer et de mobiliser dès maintenant tous ceux pour qui l'orthographe compliquée est une grande gêne. « Que les non-techniciens essayent de se rendre compte, en fréquentant les spécialistes et leurs ouvrages, de réalités qui ne sont pas objets d'impression ou de mouvements d'humeur, mais d'études précises. »

Ils n'y viendront pas d'eux-mêmes. A nous d'aller vers eux. — R. L.

LES TECHNIQUES FREINET au service de l'enseignement des langues vivantes

Quoi qu'on pense du bilinguisme dans ses prétentions à résoudre le problème de la compréhension internationale au bénéfice exclusif du français et de l'anglais, en théorie, mais en réalité, de l'anglais seul, on ne peut sous-estimer sa portée pédagogique dans l'enseignement des langues vivantes, et par conséquent son importance culturelle.

Je n'insisterai pas sur ce point que les partisans du bilinguisme ont, avec raison, fait ressortir, mais je crois qu'on a tort d'être, de principe contre une telle expérience. Même si l'on considère déplacé, géographiquement s'entend, l'expérience de Luchon.

Il faut, au contraire, souhaiter que tous les procédés, pratiques, réalisations qui apparaîtront les plus efficaces, soient étendues aux échanges franco-italiens, franco-allemands. Pourquoi une école où l'on étudie l'anglais et l'allemand, ne pratiquerait-elle pas, à la fois, les deux méthodes.

De ces échanges, naîtront non seulement des correspondances individuelles, mais aussi des échanges collectifs : informations sportives, touristiques, artistiques, etc... Bref, sur toutes les activités des cités en contact.

Ainsi apparaîtra l'utilité, et s'imposera ensuite, la nécessité d'un bulletin d'information, dont chacun voudra avoir un exemplaire. Les professeurs de langues vivantes comprendront alors l'intérêt de nos techniques du texte libre, correspondant au désir spontané de communiquer ses pensées à autrui.

Après les échanges d'élèves, les rencontres sportives, culturelles, à multiplier, il faudra maintenir le contact fréquent avec les amis de l'étranger. Le bénéfice culturel de tels échanges est immense pour l'avenir de la fraternité humaine.

On sera surpris, peut-être, de voir écrites ces lignes par un propagandiste convaincu d'une langue internationale auxiliaire, mais c'est qu'il s'agit de deux problèmes différents que le bilinguisme a confondu : l'étude des langues est un problème surtout d'ordre culturel, le domaine de la *langue internationale AUXILIAIRE* est celui de l'information et du tourisme.

Les avantages pratiques d'une langue à préention universelle ne sauraient compenser les pertes très réelles, même catastrophiques, dans le domaine culturel.

Je livre ces réflexions aux professeurs de langues vivantes qui s'intéressent à notre mouvement en souhaitant que les expériences suggérées soient aussi efficaces et profitables que j'ose les espérer.

Sur simple demande, je leur enverrai le n° 5 du *Bulletin International*, contenant l'article du Prof. Alexander Gode, de l'Université de Columbia : *Le lingue auxiliar, tertio de composition inter li linguas estranie*. Contre timbre, j'ajouterai le n° 4 qui concerne les problèmes de traduction.

L'école du Village Pestalozzi a réalisé dans une certaine mesure un tel journal, auquel on peut reprocher le manque d'une chronique de la vie de ce milieu polyglotte, et là, une langue auxiliaire, facilement compréhensible au profane, a son rôle, et un rôle efficace à jouer. Une traduction des textes pourrait faciliter la compréhension du sens de certains idiotismes, même si elle devait se limiter strictement à ceux-ci.

Informations à J. ROUX, instituteur, Orbé par St-Léger de Montbrun (Deux-Sèvres).

VIENT DE PARAITRE

Les règlements scolaires, par P. MAYEUR, sous-directeur de l'Enseignement du 1^{er} degré chargé de conférences aux E.N.S. de Saint-Cloud et de Fontenay, et R. GUILLEMOTEAU, secrétaire principal d'inspection académique.

Guide théorique et pratique de législation, d'administration et de jurisprudence à l'usage des administrateurs et des membres de l'Enseignement du premier degré.

— Ni un code proprement dit, Pas davantage un manuel de droit.

— Mais un véritable instrument d'information et de travail.

— Le guide indispensable à tous les instituteurs.

— Clair, précis, complet, facile à consulter.

Un vol. : 1.800 fr. Remise 10 % aux membres de l'Enseignement. (Ajouter 150 fr. pour frais de port).

Service d'Édition et de Vente des Publications de l'Éducation Nationale, 13, rue du Four, Paris VI^e. C.C.P. : Paris 9060-06.